

**COMMISSION PARITAIRE NATIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE (CPNEFP) CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DES
CABINETS OU ENTREPRISES DE GÉOMÈTRES-EXPERTS, GÉOMÈTRES
TOPOGRAPHES PHOTOGRAMMÈTRES, EXPERTS-FONCIERS IDCC2543**

Représentants des salariés

CFTC (Présent), SYNATPAU CFDT (Absent), FO (Présent)

Représentants des employeurs

UNGE (Présent), FENIGS (Présent), CSNGT (Présent)

Coprésidents de la CPNEFP

Collège employeur

Collège salarié

Secrétariat de la CPNEFP

Délégué général APGTP

OPCO Atlas

Conseillère de branche

Directeur des politiques de branche

Analyste de l'apprentissage

OMPL

Déléguée générale

**RELÈVE DES DÉCISIONS DE LA COMMISSION PARITAIRE NATIONALE
DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (CPNEFP)
IDCC2543 24 JUIN 2026 A 9H30**

TABLE DES MATIÈRES

1.	Approbation de l'Ordre de jour	3
2.	Approbation du projet de relevé des décisions de la CPNEFP	3
3.	Politique de formation 2026 / SPP GEC 15 juin 2026	3
3.1	EDEC.....	3
3.2	Proposition Critères de prise en charge Hypothèse	3
3.3	Coût contrats apprentissage.....	4
3.4	Fiches actions 2026 et 2027	4
3.5	Promotion des métiers.....	4
4.	Convention tripartite CPNEFP / OMPL / OPCO ATLAS.....	4
4.1	OMPL.....	4
5.	Coprésidence (Point rajouté à la demande de l'UNGE).....	5
6.	Questions diverses.....	5
6.1	Pilotage des CFA, des CPR et des experts de la branche professionnelle.....	5
6.2	Lycée Dorian	5
6.3	CPC n°5	5

1. Approbation de l'Ordre de jour

DÉCISION

Les partenaires sociaux approuvent l'ordre du jour.

2. Approbation du projet de relevé des décisions de la CPNEFP

DÉCISION

L'UNGE et FENIGS s'abstiennent.

Le relevé des décisions est approuvé par les organisations syndicales CSNGT, FO, CFTC

3. Politique de formation 2026 / SPP GEC 15 juin 2026

3.1 EDEC

DÉCISION

Les partenaires sociaux approuvent la prorogation de l'EDEC Climat et sont favorables à charger la Coprésidence de signer l'avenant.

3.2 Proposition Critères de prise en charge Hypothèse

DÉCISION

Les partenaires sociaux décident des dispositions suivantes :

	M11	P11/49
Plafond annuel/ entreprise	5 000 €	10 000 €
Enveloppe supplémentaire « priorité branche » Formations en lien avec des activités innovantes	: 7 500 €	15 000 €
VAE <i>Prise en charge sur fond mutualisé Opco</i>	3 000 € /accompagnement Durée moyenne : 30h 100% sur les fonds mutualisés de l'Opco	
AFEST	20 € / h. dans la limite du plafond annuel	
Bilan de compétences & Reste à contrat de professionnalisation charge	OUI <i>Prise en charge dans la limite du plafond annuel</i>	
Reste à charge CPF	OUI <i>Prise en charge de la dotation volontaire de l'employeur et du remboursement de la participation forfaitaire obligatoire de 150 € dans la limite du plafond annuel Attention, ces deux soutiens ne sont pas cumulables (légifrance)</i>	

DÉCISION

Les partenaires sociaux rappellent que les prises en charge concernent les formations qui ont démarré à compter du 1^{er} janvier 2026, déposées avant ou après la formation pour l'ensemble de l'année 2026.

3.3 Coût des contrats apprentissage

DÉCISION

Les partenaires sociaux décident de la création d'une sous-commission pour étudier avec l'OPCO Atlas les coûts contrat d'apprentissage. Celle-ci se déroulera par visioconférence et sera composée d'un membre par organisation syndicale.

Cette sous-commission se réunira par visioconférence le vendredi 26 juin à 14h00.

3.4 Fiches actions 2026 et 2027

DÉCISION

Les partenaires sociaux décident d'utiliser le budget 2026 pour une campagne de communication des vidéos de promotion disponibles sur le site concepteur d'avenir (vis ma vie).

Par ailleurs les partenaires sociaux formuleront leurs propositions (goodies) de la profession pour la prochaine CPNEFP du 9 septembre.

3.5 Promotion des métiers

DÉCISION

Les partenaires sociaux décident que l'ensemble des outils de visibilité sont déployés sur le site de l'APGTP.

Les partenaires sociaux demandent à l'OPCO Atlas de transmettre l'historique des études réalisées outils de communication, vie ma vie, etc.

4. Convention tripartite CPNEFP / OMPL / OPCO ATLAS

4.1 OMPL

FENIGS est une attente d'une réflexion paritaire en amont d'un conventionnement pour des sujets d'études qualitatives autres que le baromètre établi par l'OPCO Atlas. Sur quels fonds ces études pourraient-elles financer ? Quelles sont les thématiques des études à réaliser ?

FO a pour attente des études sur les rémunérations, la formation et un portrait statistique global.

UNGE souhaite approfondir le mode de fonctionnement de l'OMPL, en termes financiers marchés publics, calendrier et souhaite rappeler que quelques soit l'outil choisi, c'est la branche qui demeure décisionnaire de sa politique et des études à mener. Par ailleurs, l'UNGE souhaite également évaluer la plus-value à se doter d'un observatoire en complément des prestations déjà fournies par l'OPCO atlas. Les frais de fonctionnement semblent excessifs.

La CFTC rappelle que la branche a besoin d'un observatoire officiel. De par son expertise dans les domaines qui touche notre branche, l'OMPL a été désigné paritairement lors des précédentes commissions.

La CSNGT rejoint la position de la CFTC sur ce point et attend la présentation de l'OMPL.

DÉCISION

Les partenaires décident de faire réaliser une étude juridique par Maître de Tonquedec visant à faire évoluer les statuts de l'APGTP pour lui permettre d'être un observatoire des métiers du géomètre.

Une présentation de cette étude aura lieu lors de la prochaine CPNEFP du 9 septembre 2026.

5. Coprésidence (Point rajouté à la demande de l'UNGE)

L'UNGE et FENIGS prennent en compte la publication de l'arrêté du 19 mai au JO du 5 juin et demandent l'élection de la Coprésidence au sein des commissions. L'UNGE et FENIGS ne proposent pas de candidat à la Coprésidence.

La CSNGT considère que la Coprésidence a été valablement élue.

Pour la CFTC et FO il n'y a pas de sujet, la Coprésidence est déjà élue.

6. Questions diverses

6.1 *Pilotage des CFA, des CPR et des experts de la branche professionnelle*

6.2 *Lycée Dorian*

6.3 *CPC n°5*

DÉCISION

Les partenaires sociaux prennent connaissance des différents avancements sur ces sujets.

CSNGT
Coprésidente CPNEFP GEO
Collège Employeur

CFTC
Coprésident CPNEFP GEO
Collège Salarié